

Ouverture au public

A travers l'acquisition et l'aménagement de l'étang de Marvy, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre a pour objectif de faire découvrir au grand public et aux scolaires, un site classé, entretenu et géré par l'homme.

Pour cela, un observatoire et des panneaux de présentation sont disposés, en accès libre, sur la digue de l'étang le long du sentier de petite randonnée (PR3).

Un sentier pédagogique est également accessible, mais uniquement avec la présence d'une personne habilitée.

Une brochure enrichissante et des bornes représentant un point stratégique de l'étang accompagneront votre visite.

Pour cela, vous pouvez contacter directement la Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre.

Partenaires financiers

- la **Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage** : 75 % du financement pour l'achat du site.
- le **Conseil Régional de Bourgogne** : Contrat « Bourgogne Nature », 50 % du financement.
- l'**Agence de l'eau Loire-Bretagne** : 20 % de la réhabilitation de la roselière.

Partenaires techniques

- M. Felzines, professeur du lycée de Nevers, spécialiste de la végétation des étangs.
- M. Guyétant, ancien professeur du laboratoire des écosystèmes aquatiques.
- M. Pasquette, ancien propriétaire de l'étang.
- le Lycée Professionnel Agricole du Morvan.
- la Fédération Départementale de Pêche de la Nièvre.
- la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.
- la Direction Départementale de l'Équipement.
- la Fédération Régionale des Chasseurs de Bourgogne.

Cette plaquette vous est offert par :

LA FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DE LA NIEVRE

1, rue de l'Île Saint-Charles BP 724
58007 NEVERS Cedex

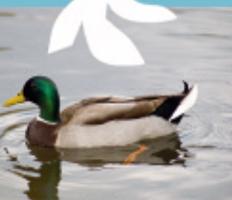
Tél. : 03 86 36 93 16 - Fax : 03 86 57 10 97
E-mail : fdc-58@wanadoo.fr



www.chasse-nature-58.com



L'étang de MARVY, un site remarquable



Espace naturel préservé

Un peu d'histoire...

Répertorié sur les cartes de Cassini (XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles), l'étang de Marvy occupait à l'époque 27 hectares. Les anciens propriétaires utilisaient le site comme lieu de chasse et de pêche (tanches, gardons, brochets).

En février 2001, sur proposition de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre, la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage a acquis l'étang de Marvy, soit 16 hectares d'eau libre de roselières, de boisements naturels et de plantations de peupliers.

Cette acquisition faite avec le concours de la SAFER de Bourgogne a donné lieu à la première préemption réalisée en France sur motif environnemental.

Objectifs

- Amélioration des connaissances scientifiques,
- Travaux d'aménagement pour l'accueil des oiseaux,
- Valorisation pédagogique du patrimoine naturel par l'instauration d'un parcours instructif.



Neuvy-sur-Loire (Nièvre) - L'étang de Marvy

Sites inventoriés

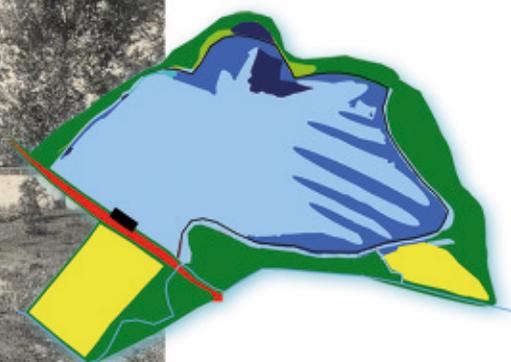
L'étang de Marvy est inscrit :

- à l'inventaire ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) pour la diversité des habitats, les oiseaux hivernants ou nicheurs ;
- à l'inventaire des ENS (Espaces Naturels Sensibles) de la Nièvre ;
- dans la Zone de Protection Spéciale au titre du programme européen NATURA 2000.
- au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de la Nièvre).



Présentation de l'étang

De forme globalement ovale, l'étang présente une profondeur maximale de 2,6 m (au niveau de la digue). L'alimentation en eau provient essentiellement du ruisseau des Pelus et secondairement d'une source présente au Nord du plan d'eau. L'étang est vidangé chaque année.



La Roselière

Les roselières jouent un rôle indispensable en ce qui concerne la purification de l'eau. Mais elles sont aussi très utiles pour la faune sauvage qui y trouve refuge et nourriture. La roselière de l'étang de Marvy (en bleu foncé sur la carte), une des plus importantes de Bourgogne, occupe une belle avancée sur le plan d'eau.

En visitant notre site accompagné par un professionnel de l'environnement, vous pourrez distinguer phragmites, iris, joncs et autres massettes.



Préserver
une zone humide
remarquable
avec ouverture au public



Un écosystème diversifié

L'avifaune

Les oiseaux sont omniprésents sur le site de Marvy. L'intérêt patrimonial de l'étang repose sur la diversité des espèces de canards (observation depuis l'observatoire). Des comptages sont organisés tous les ans pour suivre les flux migratoires de ces espèces. Ils ont notamment permis de mettre en évidence la reproduction du Fuligule milouin (canard plongeur) sur le site.

La gestion piscicole

Le plan d'eau de Marvy contient trois espèces différentes de poissons d'étang différentes. Après chaque pêche, l'étang est empoissonné par :

70 kg de Brochets



400 kg de Tanches



300 kg de Gardons



Le site est équipé d'un ensemble de petits ouvrages hydrauliques et d'une pêcherie très fonctionnelle. Les pêches de l'étang sont effectuées en fin d'année (novembre ou décembre) par les étudiants en Productions Aquacoles du Lycée Professionnel Agricole du Morvan (Château-Chinon).

